


2.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Brabant Stéphanie ;Denis Philippe ;François Dominique ;Grommersch Claudine (coordinateur(trice)) ;Henriet Marielle ;Meirlaen Sandrine ;Nyssen Jean-Paul ;Peters Charlotte ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<p>LANGL 1851 ou tout autre cours équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau C1 (inférieur) du « Cadre européen commun de référence pour les langues » en compréhension à la lecture • Niveau B2 (inférieur) du « Cadre européen commun de référence pour les langues » en compréhension à l'audition. <p><i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i></p>
Thèmes abordés	<p>Pour rencontrer ces objectifs, les activités de formation porteront sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • situation de participation à une réunion • présentation et défense d'un projet • communication téléphonique • questions et instructions en lien avec la profession • courte rédaction sur un thème orienté, '
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant pourra s'exprimer en anglais dans le contexte socioprofessionnel dans lequel il est appelé à s'insérer (le monde de l'éducation physique et du sport ou celui de la kinésithérapie et réadaptation).</p> <p><i>Les compétences à acquérir correspondent au Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » en expression orale.</i></p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Le caractère interactif de ce cours de langue rend la présence au cours de l'étudiant obligatoire.</p> <p>En vertu de l'article 72 du RGGE, trois absences injustifiées pourraient entraîner une invalidation des notes prises en compte dans la note finale. Le titulaire du cours peut proposer au jury de s'opposer à l'inscription à un examen (de la session de janvier / juin ou de septembre) d'un étudiant qui aurait été absent à trois cours sans fournir de motif justifié pour ses absences. L'étudiant serait donc renvoyé à la session suivante.</p> <p>Session de juin</p> <p>L'évaluation continue porte sur les 4 activités de formation suivantes (95%) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • test écrit sur les fautes de grammaire et de vocabulaire les plus fréquentes • test de prononciation • participation à une réunion professionnelle • consultation kiné / patient (KINE) ou interview coach / sportif (EDPH) <p>L'évaluation continue porte également sur la participation active au cours (5%).</p> <p>Session de septembre</p> <p>L'étudiant qui a obtenu une note inférieure à 10/20 en juin ne devra représenter que les activités de l'évaluation continue auxquelles il a échoué. La note de participation active n'est pas prise en compte en septembre.</p> <p>L'étudiant qui, en première session, a obtenu un zéro pour la participation active au cours (qui représente 5% de la note globale) sera tenu de faire une présentation orale supplémentaire pour l'examen de la seconde session (en août). En introduction à la consultation / l'interview, l'étudiant doit constituer un dossier illustrant la pathologie du patient / sportif qui participera à la consultation / l'interview et qui inclura :</p> <ul style="list-style-type: none"> • deux articles sur la pathologie du patient / sportif + un résumé de ces 2 articles • deux articles sur les derniers développements dans le traitement de cette pathologie • des ressources de centres où le patient / sportif pourrait aller se faire traiter dans les meilleures conditions et pourquoi ces centres seraient des bons choix • la bibliographie correspondante • une copie du support visuel de la présentation orale <p>L'étudiant fera une présentation orale du support visuel de ce dossier, qui sera suivie d'une séance de questions-réponses avec le professeur.</p> <p>Il présentera ensuite l'examen en lui-même, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • test écrit sur les fautes de grammaire et de vocabulaire les plus fréquentes • test de prononciation • participation à une réunion professionnelle • consultation kiné / patient (KINE) ou interview coach / sportif (EDPH)
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • pratique de la langue en situations concrètes en utilisant les fonctions langagières spécifiques à ces situations • consolidation et extension des connaissances de l'étudiant en vocabulaire, grammaire et prononciation • feedback régulier portant sur la production orale de l'étudiant
<p>Contenu</p>	<p>Le cours vise la maîtrise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des techniques de communication propres au milieu professionnel • du code (vocabulaire général et spécifique, grammaire) • de la prononciation (phonétique et accent tonique)
<p>Ressources en ligne</p>	<p>https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=2079</p>
<p>Bibliographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Syllabus du cours (disponible à la DUC - en ligne sur Moodle) • Matière d'auto-apprentissage accessible via la plateforme Moodle
<p>Autres infos</p>	<p>Pour toute question éventuelle : Claudine.Grommersch@uclouvain.be</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale	EDPH1BA	3	LANGL1851A ET LANGL1851B	
Bachelier en kinésithérapie et réadaptation	KINE1BA	3	LANGL1851A ET LANGL1851B	